



## FRANCE

## De réforme en réforme, la revanche de l'oral

Avec l'évolution du bac et de l'accès à l'université, la classique épreuve écrite perd de son lustre

## ANALYSE

**O**ral au baccalauréat, lettre de motivation et présentation du dossier scolaire à l'entrée à l'université, et demain, peut-être, accès à Sciences Po après une sélection sur CV et un entretien de recrutement... Ces innovations sonnent-elles le glas des vieilles recettes de l'académisme à la française ?

A la faveur des réformes du bac et de l'accès à l'enseignement supérieur que mène de front le gouvernement, l'alignement des planètes semble être parfait pour une remise en question profonde du modèle séculaire de certification et d'évaluation des élèves du secondaire et des futurs étudiants. Dans le viseur, la traditionnelle épreuve écrite, qui a perdu de son lustre à force de se voir dupliquée à n'en plus finir.

A l'heure actuelle, le bac représente chaque année rien de moins que 2 900 sujets à préparer et 4 millions de copies à corriger en à peine un mois. Un mastodonte que le ministre de l'éducation nationale se fait fort d'ébranler pour mieux sortir d'un paradoxe national : les élèves français croulent sous le nombre d'épreuves, lesquelles, néanmoins, n'évaluent

pas toujours des compétences essentielles à la poursuite de leurs études. La tendance est donc aux examens qui prouvent davantage et offrent l'opportunité de développer des compétences dénommées parfois « *du XXI<sup>e</sup> siècle* » par des chercheurs en sciences de l'éducation. Apparaissent des épreuves nouvelles, tournées vers l'oral, le travail collectif, le travail par projet, les capacités à réinvestir des savoirs, les compétences morales, les capacités numériques, l'engagement, les capacités expérimentales, l'aptitude à traiter l'information... Nous assistons à une forme de divorce entre la culture scolaire traditionnelle et la culture actuelle véhiculée par les médias, le monde professionnel ou les réseaux sociaux.

**« Victoire de l'esbroufe »**

L'héritage est comme trop lourd, et l'heure est au dépoussiérage. Ou plus exactement à la revanche. Alors que l'oral était jusqu'à présent relégué, ou presque, aux épreuves de rattrapage, le nouveau bac l'érige au rang d'épreuve la plus solennelle. C'est le grand retour de la rhétorique qui a prévalu jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le souci d'explicitier les codes de la communication, du discours,



comme au temps de l'Antiquité où se transmettaient les techniques pour être convaincant, être cru, être respecté. Un bagage dont l'école du XX<sup>e</sup> siècle s'était bizarrement délestée, caricaturant la rhétorique et la laissant à des organismes de coaching. « *Quand je travaillais sur l'argumentation orale il y a vingt ans, j'avais l'impression de prêcher dans le désert. Aujourd'hui, c'est l'évidence!* », se réjouit l'ancien recteur Alain Boissinot, coauteur de *La Plus Belle Histoire de l'école* (Robert Laffont, 2017).

Il n'est pas une université qui ne prévoie aujourd'hui la « *capacité à bien s'exprimer* » dans ses « attendus », ces compétences désormais exigées pour intégrer une formation en licence. C'est nouveau, et cela marque la prise de conscience

**Pour intégrer une licence, toutes les universités prévoient aujourd'hui « la capacité à bien s'exprimer » dans leurs « attendus »**

par les autorités académiques qu'il y a des besoins sociaux, économiques, des compétences auxquels la culture traditionnelle scolaire répond très mal.

L'oral met en jeu une façon d'être qui jouera un rôle déterminant dans la vie professionnelle de l'élève et, à ce titre, l'école a le devoir de s'en occuper. Pourtant, certains observateurs voient dans ce retour de la rhétorique « *la victoire de l'esbroufe* » si tous les moyens ne sont pas donnés aux enseignants pour y préparer sérieusement leurs élèves.

Il est un autre travers à anticiper : celui de voir prospérer une « vision totalitaire de l'élève » qu'on examine ou qu'on recrute. Sous le prétexte de déceler des « qualités humaines », le jury pourrait introduire de nouveaux biais assez artificiels. Savoir si le candidat fait de la course à pied ou s'il passe ses week-ends au Secours catholique relève de l'anecdote, souligne Blanche Lochmann, présidente de la Société des agrégés de l'université. Et l'enseignante d'ironiser : « *Une simple épreuve écrite dira toujours plus sur un élève qu'un CV avec une fausse expérience de repiquage de pommes de terre pendant l'été.* » ■

S. L. N.